



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 Mars 2010

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

### ACHAT ET ECHANGE DE PARCELLES / DOSSIER ROND POINT

#### ACHAT DE PARCELLES

Dans le cadre de l'aménagement du rond point sur la RD974, la commune de Morey Saint Denis est amenée à procéder à des opérations foncières avec des propriétaires de vignes pour répondre à l'emprise de l'ouvrage.

En vue d'un échange avec le propriétaire le plus défavorisé, la commune se porte acquéreur d'un lot de parcelles mis en vente par le GFA des Chaponnières à l'étude de Maître TAICLET, notaire à Nuits Saint Georges, Côte d'Or. La liste des parcelles achetées, leur valeur estimée par le service des Domaines et le prix d'achat se décomposent dans le tableau suivant :

Commune	Appellation	PARCELLE					estimation Domaines hors marge de 10%	
		Lieu dit	N°	Surface (m²)	nature	Prix d'acquisition		
Morey St Denis	Village	Les Porroux	AO 244	422	2121	vignes	70 000 €	70 000 €
		Les Porroux	AO 245	555		vignes		
		Très Girard	AO 206	645		vignes		
		En Seuvrey	AD 139	499		vignes		
		Champirette	AH 134	897	897	friche	300 €	300 €
Flagey Echezeaux	Passetoutgrain	En Bollery	A 16	3155	5422	vignes	11 400 €	10 844 €
			A 33	1367		vignes		
			A 34	900		vignes		
Gilly les Citeaux	Bourgogne	Aux Crotots	AA 70	1956	4299	vignes	18 023 €	19 300 €
	Bourgogne	Aux Maladières	A 246	359		vignes		
	Bourgogne	Les Bons Bâtons	A 209	386	1545	vignes	6 477 €	6 950 €
			A 214	1000		vignes		
		A 918	159		vignes			
totaux :					14284		106 200 €	107 394 €
								118 133 €
								avec marge de négociation de 10% →

Le Conseil Municipal décide d'acheter au GFA les Chaponnières, l'ensemble des parcelles ci-dessus pour un montant total de **106 200€** et autorise le maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces qui s'y rapportent à l'étude de Maître Nicolas TAICLET, notaire à Nuits Saint Georges, Côte d'Or.

#### ECHANGE DE PARCELLES

Le Conseil Municipal décide de procéder à un échange de parcelles avec : Mme Kellen LIGNIER, Lucie LIGNIER et Auguste LIGNIER, demeurant à Nuits Saint Georges, Côte d'Or, hameau de Corboin :

- parcelle cédée à la Commune de Morey-Saint-Denis par les consorts LIGNIER :  
Parcelle AO 498, lieudit " Les Sionnières", superficie 14a 44 ca, plantée en vigne d'appellation "Morey St Denis " d'une valeur estimée par le service des Domaines de 33 € le m², soit 47 652 € avec une marge de négociation de 10 % qui porte la valeur à **52 417 €**.
- parcelles cédées aux consorts LIGNIER par la commune de Morey Saint Denis :

Commune	Appellation	PARCELLES					estimation des Domaines	avec marge de 10 %
		Lieu dit	N°	Surface (m²)	nature			
Morey St Denis	Village	Les Porroux	AO 244	422	2121	vigne	70 000 €	77 000 €
		Les Porroux	AO 245	555		vigne		
		Très Girard	AO 206	645		vigne		

		En Seuvrey	AD 139	499		vigne		
<b>Gilly les Cîteaux</b>	Bourgogne	Les Bons Bâtons	A 209	386		vigne		
			A 214	1000	1545	vigne	6 950 €	7 645 €
			A 918	159		vigne		
					3666		<b>76 950 €</b>	<b>84 645 €</b>

Malgré la différence de valeur, l'échange se réalisera sans soulte pour les raisons suivantes :

- L'emprise acquise par la commune fait partie d'une parcelle d'un seul tenant de plus de un hectare et la compensation se fait à l'aide de plusieurs petites parcelles;
- La forme particulière de l'emprise va nécessiter une augmentation des surfaces perdues pour en permettre son exploitation mécanique : contours en biseau et délaissés;
- La création de dépenses pour le remplacement des embouts et des matériaux de palissages ainsi que leur mise en place;
- Le caractère indispensable de la réalisation de cet échange pour la création du rond point dont il est parlé ci-dessus et qui représente un intérêt stratégique pour la commune.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'échange ci-dessus décrit et autorise le maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces s'y rapportant à l'étude de Maître TAICLET Nicolas, notaire à Nuits Saint Georges, Côte d'Or.

#### **DEPENSE URGENTE**

Dans le cadre de l'aménagement du rond point sur la RD974, la commune de Morey-Saint-Denis est amenée à procéder à des opérations foncières avec des propriétaires de vignes pour répondre à l'emprise de l'ouvrage.

Les transactions immobilières s'étant accélérées sur la demande du vendeur, la commune est dans l'obligation de procéder à une dépense anticipée au vote du Budget Primitif 2010, pour un montant de **110 600 €**.

La dépense sera imputée au compte 2118 et prise sur l'excédent de fonctionnement capitalisé.

#### **PHASAGE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU ROND POINT SUR LA RD 974**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la lettre du Conseil Général de Côte d'Or relative à l'aménagement du rond-point sur la RD 974 qui précise que le projet est validé par les services du Conseil Général et qu'il ne sera plus modifié.

Appelé à se prononcer sur les étapes de la réalisation du projet, le Conseil Municipal valide le phasage en trois parties.

La première tranche correspondra au rond-point par lui-même et le traitement de l'entrée Sud de l'agglomération ainsi que l'aménagement de l'arrêt bus.

La deuxième phase correspondra à l'entrée Nord de l'agglomération.

La troisième phase correspondra à l'aménagement de la partie comprise entre l'entrée Nord et le rond-point.

#### **AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DANS LA RUE DE LA COMBE**

Le Conseil Municipal adopte le projet d'aménagement de la voirie dans la rue de la Combe, après les travaux d'extension du réseau d'eau potable et l'installation du gaz.

Le déroulement de ces travaux de voirie est prévu sur deux mois : octobre et novembre 2010.

Le Conseil Municipal approuve le montant estimatif des travaux, chiffré par La DDE, qui s'élève à **102 716,00 €** hors taxes, et inscrit la dépense au Budget Primitif de 2010.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au Conseil Général de Côte d'Or sur le Fonds Cantonal de Développement Territorial, au taux de 50% du montant hors taxes, soit 51 358 €. Le plan de financement pourrait être le suivant :

Coût du projet : 122 848 €

Montant des travaux hors taxes : 102 716 €

Subvention Conseil Général (50 %) : 51 358 €

Autofinancement Commune : 71 490 €

Les travaux ne commenceront pas avant l'attribution de la subvention.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie de la FNACA, le 19 mars 2010, à 17h au Monument aux Morts à Morey, vin d'honneur, salle du Conseil Municipal.
- Concert de la Fanfare de Gevrey/Chambolle/Morey, le samedi 27 mars 2010, à la salle des fêtes.
- Avis favorable à la demande de commerce ambulant en boucherie charcuterie, par M.TISO
- Programmation des réunions :
  - o Finances : 17/03/2010, 17h30.
  - o Bâtiments : 29/03/2010, 19h
  - o Pâquier : 07/04/2010, 20 h
  - o Voirie : 26/04/2010, 19h

Prochain Conseil : le 24/03/2010, à 19h, en séance publique.